

## **LA MISSION LOCALE DU GRÉSIVAUDAN MET EN ŒUVRE LA GARANTIE JEUNES SUR SON TERRITOIRE**

**La Garantie Jeunes est un dispositif d'accompagnement d'un an qui vous permet d'accéder à votre autonomie professionnelle et financière**

### **La Garantie Jeunes c'est pour qui ?**

Vous avez entre 18 et 25 ans et peu ou pas de revenus

Vous n'êtes ni scolarisé, ni étudiant, ni en emploi, ni en formation

Vous souhaitez réussir votre entrée dans la vie active et trouver un emploi

Vous êtes motivé et volontaire

### **La Garantie Jeunes c'est quoi ?**

Un contrat d'engagement entre vous et votre Mission Locale

Une allocation forfaitaire mensuelle pour sécuriser votre quotidien

Un parcours d'accompagnement collectif et intensif

Le développement de vos compétences et de vos capacités en multipliant de nombreuses mises en situation professionnelle.

### **Qu'est ce qui se passe pendant 1 an ?**

Un accompagnement collectif au quotidien pendant les 6 premières semaines

Un suivi personnalisé et individualisé pendant 1 an

Des périodes d'immersion en entreprise (stage, emploi ...) et/ou de formation

**Ce dispositif est peut-être fait pour vous.**

**Pour plus d'informations, contactez la Mission Locale du Grésivaudan  
147, rue du Pré de l'Herme – 38920 Crolles – 04.76.08.08.70.**